



Jérémie Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

Jérémie DUPUY

@jeremydupuy_

www.jeremydupuy.fr

maire@villers-semeuse.fr

Restez connecté avec

Ville de Villers-Semeuse

@villerssemeuse

www.villers-semeuse.fr

Villers Semeuse sur iOS et Android

mairie@villers-semeuse.fr

Lettre de la ville de Villers-Semeuse n°14 - Juillet 2022

Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

Conception et réalisation graphique : Ludivine Canon, Service communication

Crédit photos : Ludivine Canon, Jérémie Dupuy, Estelle Pierre, A.L.S.H.

Tirage : 1 800 exemplaires par la Sopiac Reprographie

Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson

08000 Villers-Semeuse

Tél. : 03 24 33 77 20



Que d'animations !

Nous sommes en passe, cet été, de retrouver une vie normale après ces années d'annulations et de reports d'événements. La commune de Villers-Semeuse va reprendre pleinement ses activités qui font sa force et son dynamisme : la marche gourmande, les concerts d'été à la médiathèque sans oublier notre soirée du 13 juillet. Dès septembre, la brocante et les Journées Européennes du Patrimoine prendront le relais. Les élus se mobilisent pour retrouver une commune où chacun puisse renouer avec le plaisir de vivre ensemble au fil des rues, dans la bienveillance et la solidarité.

se poursuivent tel l'entretien quotidien de la commune pour que celle-ci reste agréable et propre tout en respectant l'environnement et la biodiversité avec nos moutons !

Vivre en sécurité demeure une priorité, grâce à une politique volontariste de tranquillité publique liée à notre nouvelle police municipale et à un nouveau parc de vidéoprotection. Enfin, la création des réunions citoyennes sera pour nous tous, l'occasion d'échanger et de partager sur les thématiques et les compétences de notre commune. Notre objectif est toujours celui de construire ensemble l'avenir de notre commune.

Pour nos jeunes, nous poursuivons les tarifs préférentiels pour la piscine et le cinéma ainsi que le soutien à la mobilité, en finançant 75 % des cartes de bus de nos lycéens.

Mon engagement pour notre commune reste intact conjuguant valeurs humanistes, fidélité au territoire, loyauté, et indépendance.

Je vous souhaite un bel été à tous.

SOMMAIRE

PAGE 2

Dans le rétro

PAGE 4

Sécurité publique

PAGES 6 et 7

Événements

PAGE 3

Les info's

PAGE 5

CCAS

PAGE 8

Restez connectés avec la ville

MAGAZINE NUMÉRIQUE



Disponible auprès du service communication de la mairie, sur le même principe que le STOP PUB. Recevez une alerte par SMS sur votre téléphone pour consulter le magazine au format dématérialisé. *Désinscription possible à tout moment sur demande auprès du service communication. Informations demandées pour l'inscription : nom, prénom et numéro de téléphone.*

DANS LE RÉTRO



QQ Départ du Tour des Ardennes ouvrières en mobylette de Denis Perrette, 1^{er} juin 2022.



QQ Repas ardennais à la restauration scolaire à l'occasion de l'opération « Les #Ardennes dans votre assiette », 2 juin 2022.



QQ Inauguration des 400 ans de la consécration de l'église et des travaux de restauration de l'église, 4 juin 2022.



QQ Don de Mme François et le Cercle Historique Jules Leroux une ancienne plaque de verre reproduisant une photo ancienne de l'église, 4 juin 2022.



QQ Dégustation de la bière du Sel'Arden par l'association, 19 juin 2022.



QQ Fête de l'école Le Plateau organisée par Les Echos du Plateau, 18 juin 2022.



QQ Glace du glacier ROLAND pour les enfants fréquentant la restauration scolaire de l'A.L.S.H., 20 juin 2022.



QQ Opération glace du glacier ROLAND initiée par le Collège Jules Leroux, 20 juin 2022.

RECENSEMENT MILITAIRE

+ Le recensement citoyen, qu'est-ce que c'est ?

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement qui doit être présentée lors de certaines démarches : par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

+ Quand faut-il se faire recenser ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Exemple : si vous obtenez la nationalité française le 12 janvier 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2022 et le 12 février 2022.

+ Comment me faire recenser ?

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez présenter le livret de famille à jour ainsi qu'un justificatif de domicile.

+ Le recensement citoyen, c'est obligatoire ?

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- **avant 18 ans**, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif.

- **à partir de 18 ans**, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.



RENDEZ-VOUS SUR



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez quitter votre domicile quelques jours. La police municipale veille sur votre logement.

Que devez-vous faire ?

Signalez votre départ en vacances soit à la Police Municipale, soit à la Police Nationale. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Un compte-rendu vous sera transmis à votre retour.

La Police Municipale a mis en place un formulaire de demande individuelle vous permettant de les informer de votre départ. Cette demande renseignée doit être déposée à la Police Municipale avec justificatifs d'identité et de domicile.

Les formulaires sont disponibles au bureau de la Police Municipale ou sur www.villers-semeuse.fr - Infos Police.



RÉUNION CITOYENNE - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous nous sommes engagés à un retour des **conseils d'habitants sous une forme nouvelle**.

Nous avons fait le choix de mettre fin au découpage par quartiers étant donné le *peu de participants à chaque réunion*. L'**ensemble des habitants** est donc convié à ces nouvelles réunions.

De plus, pour éviter que les réunions soient simplement un *retour sur des demandes personnelles*, nous avons choisi de réunir les habitants plusieurs fois par an sur des **thématiques municipales** qui permettent

d'échanger, de s'informer et de construire ensemble.

La première réunion publique citoyenne aura pour thème la sécurité publique. Elle se déroulera le **vendredi 8 juillet 2022 à 18h00** à la **Salle Louis Jolly** (salle des fêtes) en présence du service de la **Police Municipale**, de l'**adjoint chargé de la Sécurité Publique** et du **Maire**.

Ils seront présents pour vous informer sur les nouvelles politiques mises en place dans la commune et à votre écoute pour répondre à vos questions.

sécurité publique

Bienvenue à Antoine MAREFF et Quentin JULIO

Messieurs **Antoine MAREFF** et **Quentin JULIO** sont les deux nouveaux policiers municipaux respectivement arrivés le 23 mai et le 20 juin 2022 pour compléter le service de Police Municipale villersois avec **Romain BARRÉ**, *Chef de Police Municipale*.

Dès l'âge de 18 ans, **Antoine MAREFF** est entré dans la Gendarmerie Nationale ardennaise comme **réserviste** en effectuant sa **Préparation Militaire Gendarmerie** (P.M.G.). Après l'obtention de son concours pour intégrer la Police Nationale en tant qu'**adjoint de sécurité (Policier Auxiliaire)**, il a effectué ses classes à l'**École Nationale de Police OISSEL**. C'est au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Ardennes au Commissariat de Sedan qu'il est ensuite affecté de 2009 à 2013 en travaillant dans *diverses brigades*. Enfin, il rejoint la commune de Floing comme **Responsable de la Police Municipale**, *seul brigadier en poste*, en 2013. **Depuis le 23 mai 2022, il est en poste dans notre commune.**

A l'âge de 18 ans, **Quentin JULIO** a pris ses fonctions en tant qu'**adjoint de sécurité** dans la Police Nationale au Commissariat de Sedan où il était en poste de 2007 à 2013 en *brigade de roulement police secours*. Après l'obtention de son **concours de Police Municipale** en 2013, il a été affecté à Saint-Mandé (94), toujours en *brigade de roulement*, jusqu'en 2017. C'est au sein de la commune de Charenton le Pont (94) qu'il est successivement **Responsable de brigade jour** (12 agents) et **Responsable des unités de terrain jour et nuit** (18 agents) jusqu'en juin 2022. **Depuis le 20 juin 2022, il est en poste dans notre commune.**

QUESTION AUX DEUX NOUVEAUX POLICIERS

- *Quelle est votre vision de la Police Municipale à Villers-Semeuse ?*

Antoine MAREFF :

"Venir à Villers-Semeuse est pour moi un nouveau challenge dans ma carrière professionnelle. D'une part, je vais retrouver le travail en équipe, de l'autre, je vais apporter mes connaissances que j'ai pu acquérir sur ma commune précédente. J'ai toujours été proche de la population car c'est pour moi essentiel de l'être lorsque nous travaillons dans un service public tel que la Police Municipale. J'ai confiance en notre chef de Police car nous avons les mêmes idées et la même façon de travailler."

Quentin JULIO :

"Je compte apporter tout mon savoir-faire de terrain notamment grâce à mes expériences en région parisienne ainsi que mon expérience dans le management des équipes. L'équipe constituée au sein de la police municipale de Villers Semeuse est une équipe professionnelle et dynamique en qui j'ai toute confiance pour effectuer un travail de qualité."

Contactez la Police Municipale :

03 24 37 30 28 - police-municipale@villers-semeuse.fr
3 rue Ambroise Croizat à Villers-Semeuse.



JEUN'EST

Tu as entre 15 et 29 ans et tu habites dans le Grand Est ?
Inscrис-toi sur Jeun'Est !

C'est un site, une appli pour tous et une carte pour les lycéens.

Selon ton profil (*lycéen, apprenti, étudiant, service civique, en emploi ou demandeur d'emploi*), tu bénéficies d'avantages dans la **culture** (cinéma, livre, spectacle), **le sport** et des **bons plans**. Tu as la possibilité de participer à des **jeux-concours** et de retrouver des actualités, des infos pratiques et toutes les aides qui peuvent te **soutenir dans tes projets**.

Jeun'Est t'accompagne partout !



OPÉRATION CINÉMA PISCINE

Action Jeunes !

Vous êtes âgés de **12 à 18 ans**, vous pouvez bénéficier de tarifs réduits pour des **entrées à la piscine** et au **cinéma** pour le mois de juillet et d'août 2022.

*Renseignements en mairie avec la **carte d'identité de l'enfant** et un **justificatif de domicile**.*



PASS'CULTURE

Comment ça marche ?

Le pass Culture c'est **500€ offerts** en activités artistiques et culturelles parmi un large choix de *spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques*... pour les jeunes de **18 ans**, jusqu'à la veille de leurs 19 ans, sur une web-application.

Si vous avez 18 ans et résidez dans les Ardennes, vous pouvez dès aujourd'hui rejoindre l'expérimentation !



Vous êtes lycéen ?

La municipalité de Villers-Semeuse, à travers son CCAS, s'engage fortement en faveur de la jeunesse.

Nous vous proposons de rembourser **75% du forfait scolaire des bus TAC**.

Comment en bénéficier ?

Lors de votre inscription au bureau central de Nevers des bus TAC, indiquez que vous habitez à Villers-Semeuse. **50€ sur les 80€** demandés seront pris en charge par la commune.

Il vous est possible de souscrire votre « Pass 2nd degré » sur www.bustac.fr



événements

FÊTE FORAINE

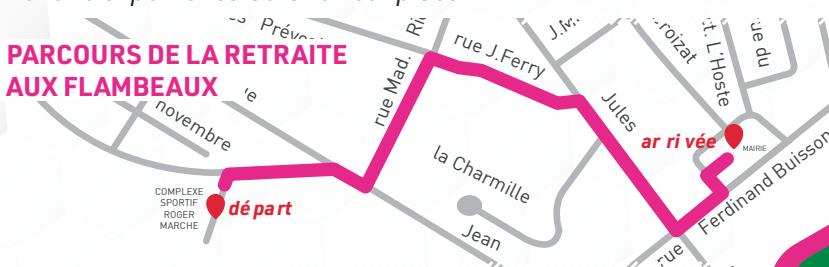
Retrouvez la traditionnelle fête foraine sur le parking du Complexe Roger Marche le week-end du **1^{er} au 5 juillet 2022**.

Manèges et animations (uniquement le week-end) sont au programme.



FÊTE NATIONALE

PROGRAMME de la **Fête Nationale** du 13 juillet à Villers-Semeuse au Complexe Sportif Roger Marche : **21h00** Bal public - **21h30** Distribution des lampions **22h00** Retraite aux flambeaux (Complexe sportif Roger Marche vers mairie) - **22h15** Embrasement de la mairie - **22h25** Retraite aux flambeaux (mairie vers Complexe sportif Roger Marche) - **22h45** Feu d'artifice - **00h00** Fin du bal public. Buvette et petite restauration sur place



REMISE DE PRIX AUX BACHELIERS

Si tu as obtenu ton **baccalauréat professionnel, général ou technologique**, avec ou sans mention, la ville récompense chaque année les **bacheliers villersois**.

Inscrис-toi en mairie ou communication@villers-semeuse.fr, avant le vendredi 12 août, avec ton relevé de notes et un justificatif d'identité.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX VILLERSOIS

Vous venez de vous installer à Villers-Semeuse entre le **28 août 2021** et le **28 août 2022**? La ville organise un **moment de convivialité** pour vous accueillir le lundi 29 août 2022 à 18h00. Inscrivez-vous dès maintenant sur www.villers-semeuse.fr ou par mail à communication@villers-semeuse.fr

Une invitation électronique et papier vous sera envoyée à partir du 17 août 2022 à présenter le jour de l'événement.



BROCANTE

La brocante de Villers-Semeuse, organisée par l'association Évasion, est de retour le **dimanche 18 septembre 2022 dans le quartier de la mairie**.

RUES CONCERNÉES PAR LA BROCANTE : Place Roger Aubry et ses alentours, rues Ferdinand Buisson, Ambroise Croizat, Jean Moulin, Jules Guesde en partie et cours de l'école Le Plateau.

Des **permanences d'inscription** auront lieu *fin août et début septembre*, avec une première permanence réservée aux **habitants des rues concernées**, une seconde aux **Villersois** et 5 autres pour tous (en fonction des places restantes disponibles).



Pour connaître les dates d'inscription, restez connecté sur les réseaux de l'association et de la ville.

LES "CONC'AIR D'ÉTÉ", 3^{ÈME} ÉDITION

Pour la 3^{ème} année consécutive, la médiathèque vous propose une **saison estivale dédiée à la musique** ! Cet été, ce ne sont pas moins de **8 concerts gratuits, variés et toujours de qualité** qui vous sont offerts par la médiathèque. Le principe est simple : **chaque vendredi à 21h00 du 24 juin au 12 août**, nous vous invitons à assister à un concert gratuit avec la **possibilité de manger sur place**, avant le début de la soirée, dans nos espaces jardin et cour à la médiathèque, grâce à nos partenaires culinaires !

*Ces concerts sont ouverts à tous et entièrement gratuits.
Durée moyenne des concerts : 1h00 à 1h15.*

**Renseignements au 03.24.37.30.15 et sur la page Facebook :
Médiathèque de Villers-Semeuse.**

REPAS DES SENIORS DU CCAS

En raison des conditions sanitaires, le traditionnel repas des seniors avait été annulé en 2020 et 2021 afin de préserver la santé de tous. **BONNE NOUVELLE** : il est de retour cette année le **samedi 22 octobre 2022** dans la salle des fêtes La Villersoise fraîchement rénovée !

Inscription auprès du **CCAS de Villers-Semeuse** (en mairie) *à partir de la mi-septembre* pour les **seniors âgés de 68 ans et plus**.

Une invitation personnelle avec coupon sera envoyée à la rentrée de septembre.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Envie de découvrir ou redécouvrir les bâtiments et l'histoire de l'**usine d'Estampage de la Vence** située rue Paul Bert à Villers-Semeuse ?

Rendez-vous le **samedi 17 septembre 2022**, sur place, à **14h00** puis à **16h00**, pour une visite de la friche industrielle, par un historien, et de ses activités au cours du XIX^e et XX^e siècle. *Inscription sur place.*

SALON DES ARTS

Le Salon des Arts est de retour à Villers-Semeuse. Ce dernier prendra dorénavant ses quartiers dans la **salle des fêtes** fraîchement rénovée de notre commune.

Il réunira des **artistes locaux** qui présenteront leurs œuvres autour des thématiques de la **peinture**, de la **sculpture** et de la **photographie**. Nous vous donnons donc rendez-vous les **24 et 25 septembre 2022** pour cette **manifestation culturelle** qui met en valeur les **artistes** et leurs **créations**.



RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE

 **Ville de Villers-Semeuse**

 **@villerssemeuse**

 **@villerssemeuse**

 **Ville de Villers-Semeuse**

 **@villerssemeuse**

 **www.villers-semeuse.fr**

 **Villers Semeuse** sur Android et iOS

 **mairie@villers-semeuse.fr**

 **alerte SMS**

 **ALERTE SMS**

Pour une meilleure information de ses habitants, la ville de Villers-Semeuse propose à ses administrés un service d'information personnalisé, simple et gratuit d'alerte SMS pour les informations quotidiennes et urgentes de la commune (informations pratiques, scolaire / périscolaire, animations, travaux, médiathèque, seniors).

Comment s'inscrire ?

 **Compléter le formulaire en mairie,**

 **Par téléphone au 03 24 33 33 01,**

 **En remplissant le formulaire sur www.villers-semeuse.fr**

#ENGAGEPOURMAVILLE

